

CPA AWARDS PRIX ACP

Prix Santé et Sécurité de l'ACP

Le Prix Santé et Sécurité est décerné tous les deux ans à des entreprises ou à des particuliers au sein de l'industrie du propane qui ont mis en œuvre un nouveau programme ou ont amélioré un programme existant ayant pour objectif de promouvoir, de soutenir et d'améliorer un milieu de travail sain et sécuritaire.

Ce Prix est choisi par le comité de nomination et d'évaluation des prix, qui examinera chaque candidature accompagnée de suffisamment de documentation et de preuves venant du présentateur.

Candidats éligibles

L'entreprise admissible:

- Ne doit pas être (ou avoir été) un employé d'une entreprise membre de l'ACP.
- Ne pas avoir déjà remporté le prix pour lequel il est en lice.

Processus de mise en candidature

Les documents de mise en candidature doivent être reçus au plus tard le 8 mars et doivent être envoyés à l'Association par courriel à : info@propane.ca

Une fois toutes les candidatures reçues par l'ACP, elles seront transmises au comité de nomination et d'évaluation des prix où elles seront examinées, discutées et ratifiées.

Le lauréat sélectionné sera informé et les informations supplémentaires seront rassemblées pour le dévoilement. Le lauréat du Prix sera présenté dans les communications de l'ACP.

Soumettre une candidature pour **Prix Santé et Sécurité de l'ACP**

Les présentateurs doivent remplir la section ci-dessous ou soumettre un document PDF par courriel à info@propane.ca avant le **8 mars**.

Nom du candidat : _____

Entreprise actuelle : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

1. Veuillez fournir un résumé d'un programme efficace sur la santé et la sécurité qui a été mis en place ou amélioré.

2. Veuillez fournir des détails sur les répercussions reliées à la sécurité au sein de l'entreprise.

3. Si possible, veuillez indiquer comment l'entreprise mesure les retombées positives liées à cette initiative ?

Présentateur : _____

Entreprise : _____

Courriel : _____

Date de la demande : _____